AKWA prend le relai de Marin d'Eau Douce pour vous faire naviguer sur le canal de l'Ourcq !

écrit par Pierre | 25 février 2025

Les bateaux électriques de Marin d'eau douce, présents depuis 10 ans sur le bassin de la Villette, **vont céder la place aux bateaux, toujours électriques, de la société** AKWA.

En effet la convention qui liait Marin d'Eau Douce à la Ville de Paris depuis 2013 a été remise en concurrence pour un nouveau bail de 10 ans. À la lecture de **l'appel d'offres public**, la Ville de Paris souhaitait trouver un concessionnaire qui pouvait améliorer les aspects suivants :
– cohabitation avec les autres usagers du canal
– respect du règlement de police du canal avec la demande de 5 bateaux de sécurité pour encadrer les usagers : 3 sur le bassin de la Villette, 2 sur le Canal de l'Ourcq.
– réévaluation de la redevance versée par le concessionnaire, qui était limitée à 4% du CA annuel pour un plafond annuel de 37500€ maximum.

3 sociétés se sont portées candidates : Marin d'Eau Douce, un groupement entre le Barboteur et « GOBOAT » et la société AKWA qui a remporté le marché.

Si vous aimiez faire un tour en Marin d'eau douce, pas de panique ! **L'offre restera sensiblement la même**, des bateaux électriques sans permis loués à l'heure, mais voici les spécificités de l'offre :
– Une offre de restauration sur place ou à emporter, 100% végétarienne et 100% sans alcool. Mais vous pourrez toujours emmener à bord votre nourriture et vos boissons préférées (avec ou sans alcool).
– Sur les 25 bateaux (de 5 à 11 personnes), il y en aura 5 équipés d'une plancha (à partir de 250€ les 2h).
Vu leur forme ronde, ils seront idéals pour barboter sur le bassin de la Villette, moins pour battre des records de vitesse. Le total des bateaux passera par la suite à 35.
– Un ponton qui ne sera plus qu'un simple porte d'embarquement mais deviendra un lieu à part entière avec une programmation régulière.
– Côté tarif cela démarrera à 45€ pour un bateau de 4 personnes pendant 1h. Tous les tarifs.
– La redevance payée à la Ville de Paris sera au minimum de 7% du CA, avec une redevance minimale annuelle de 75000€. Paris projette une recette de 1,5 millions d'€ sur la période.

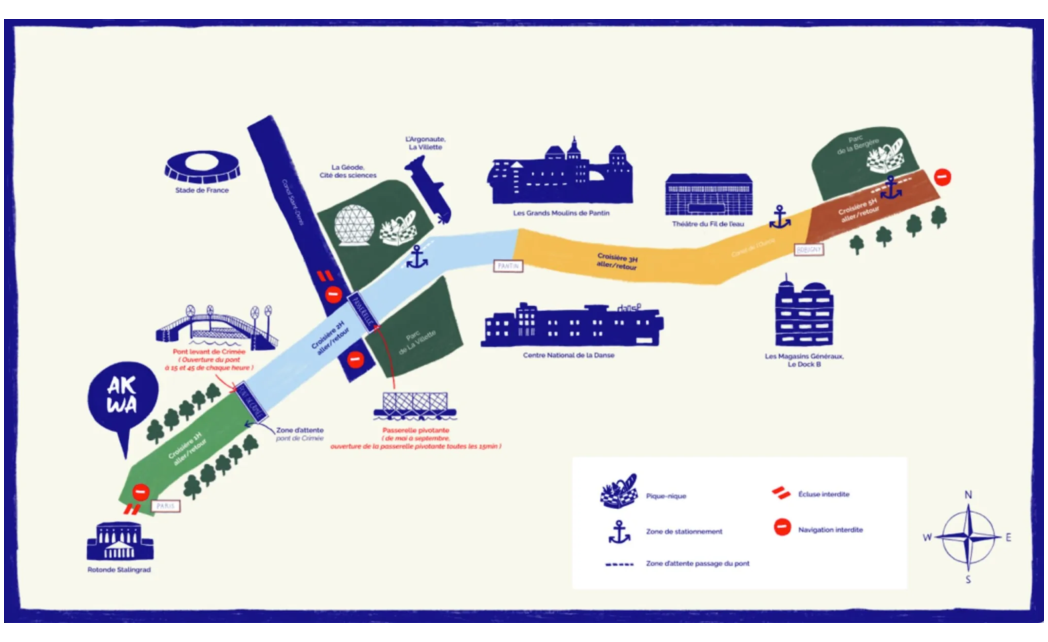

Voici les réductions tarifaires proposées par AKWA :

- Visiteurs en situation de handicap et leur accompagnateur: -20%
- Demandeurs d'emploi: -10%
- Habitants du 19ème arrondissement: -10%
- Retraités: -10%
- Moins de 26 ans: -20%
- Participation à une activité de ramassage de déchets: -20% (lors d'une précédente expédition)

Et on croise les doigts pour que les Pantinois(es) bénéficient également d'un petit prix 😉

Visuels : fournis par AKWA

Pour plus d'informations, voici le communiqué de presse d'AKWA :

AKWA : Un nouveau souffle pour le tourisme fluvial éco-responsable à Paris

AKWA a remporté l'appel d'offre de la Mairie de Paris pour la création et l'exploitation d'une base nautique dédiée à la location de bateaux sans permis sur le bassin de la Villette, succédant ainsi à la société Marin d'Eau Douce.

Plus qu'un service de location de bateaux, AKWA souhaite faire de ce lieu un véritable espace de vie, d'échanges et de découverte, où chaque visiteur pourra vivre Paris autrement, au fil de l'eau. En réinventant l'expérience fluviale et en misant sur une approche éco-responsable, AKWA aspire à devenir une référence du slow tourisme urbain.

Trois innovations majeures au cœur du concept AKWA

1. Sur l'eau :

- Une flotte 100% électrique pour une navigation silencieuse et respectueuse de l'environnement.
- Des bateaux « plancha » pour cuisiner à bord tout en profitant d'une balade sur l'eau.

2. Sur le territoire :

- Un engagement fort auprès des acteurs locaux, en collaborant avec des commerces, des associations et des entreprises engagées pour soutenir l'économie locale et sensibiliser à la préservation du Bassin de la Villette.

3. À quai :

- Un lieu de vie et de rencontres, avec une offre de restauration responsable, un bar sans alcool et une programmation culturelle et événementielle mêlant ateliers et événements sportifs.

Une expérience nautique innovante et conviviale

Avec AKWA, naviguer devient une aventure accessible et modulable selon les envies. La flotte sera exclusivement composée de bateaux 100% électriques, garantissant une balade silencieuse et respectueuse de l'environnement.

Une grande nouveauté fait son apparition avec les bateaux plancha, une première à Paris, qui permettront aux passagers de cuisiner en toute convivialité tout en dérivant paisiblement sur le canal de l'Ourcq.

L'offre s'adresse à tous les publics : familles, groupes d'amis ou entreprises en quête d'une expérience originale. Les tarifs débuteront à 45 euros pour quatre personnes sur une heure de navigation, soit environ 11 euros par personne.

Des réductions seront également appliquées aux habitants du 19ème arrondissement, aux étudiants, aux retraités et aux demandeurs d'emploi, avec des remises allant de 10 à 20%, afin de rendre l'expérience encore plus accessible.

AKWA proposera également une gamme d'offres personnalisées pour les événements privés et professionnels, permettant d'organiser des anniversaires, des séminaires ou encore des team-buildings sur l'eau.

Un nouveau lieu de vie au fil de l'eau

L'expérience ne s'arrête pas à la navigation. AKWA se positionne comme un véritable lieu de vie, en créant un espace convivial à quai, où se mêleront gastronomie responsable, événements culturels et animations.

Côté restauration, AKWA a pris deux engagements forts pour cette nouvelle concession : une offre 100% végétarienne et sans alcool. Ce choix, validé par la Mairie de Paris, s'inscrit dans une démarche écologique et responsable, en phase avec l'évolution des habitudes alimentaires et les attentes d'un public soucieux de l'environnement.

Tout au long de l'année, AKWA proposera une programmation variée, pensée pour tous les âges et tous les publics. Cours de yoga, ateliers créatifs, rencontres culturelles et événements thématiques rythmeront la vie du site.

En s'associant avec des associations locales et en soutenant des initiatives sociales et environnementales, AKWA souhaite faire de cet espace un véritable lieu de vie accessible aux petits comme aux grands, et un point de rendez-vous incontournable pour les amateurs de loisirs en plein air.

Pour offrir une expérience culinaire de qualité, AKWA s'est entouré de partenaires engagés et ancrés localement. La restauration sera assurée en partenariat avec L'ÉPICENTRE, coffee shop incontournable du 19ème arrondissement, reconnu pour sa cuisine savoureuse et inventive. Côté boissons, le bar sans alcool, conçu avec LE PAON QUI BOIT (Première cave sans alcool de France), proposera une carte originale de boissons rafraîchissantes, allant des infusions glacées aux mocktails élaborés, pour un moment convivial au bord de l'eau.

Avec cette approche, AKWA souhaite offrir une alternative moderne et responsable, où le plaisir du goût rime avec engagement durable.

Un tourisme fluvial durable et responsable

À l'heure où le Grand Paris repense son offre touristique autour du développement durable, AKWA inscrit son projet dans une démarche écologique ambitieuse. Tous les bateaux fonctionneront exclusivement à l'énergie électrique, réduisant ainsi l'empreinte carbone et la pollution sonore sur le Bassin de la Villette.

Une attention particulière sera portée à la gestion des ressources et des déchets. Les batteries utilisées seront reconditionnables à 99%, garantissant une durée de vie optimisée et un impact limité. L'ensemble du site respectera une politique stricte de tri sélectif et de suppression des plastiques à usage unique.

Dès son lancement, AKWA mettra en place des opérations régulières de ramassage de déchets sur le bassin de la Villette, en impliquant les visiteurs, les associations locales et les bénévoles. Ces actions concrètes visent à préserver l'écosystème du canal, sensibiliser le grand public à la protection des milieux aquatiques et encourager une approche plus responsable de la navigation urbaine.

En contribuant activement à la propreté du bassin, AKWA souhaite offrir une expérience respectueuse de son environnement et donner à chacun l'envie de s'impliquer pour un cadre de vie plus sain.

Un projet porté par des experts du tourisme et de l'événementiel

Derrière AKWA, une équipe de passionnés et de professionnels, réunis autour d'une ambition commune : réinventer le tourisme fluvial parisien. Aux commandes, Rodrigue FALEME, Directeur Général, expert en communication et en événementiel, ancien DGA de Solidarité Sida et organisateur du festival SOLIDAYS. À ses côtés, Karine ARSLANYAN, Directrice Générale Adjointe, spécialiste du développement touristique et des événements grand public, et Lise FERRIÈRES, Directrice Administrative et Financière, issue du monde des startups et de la finance.

L'équipe AKWA est animée par des valeurs fortes : une expérience conviviale et accessible, une approche respectueuse de l'environnement et une volonté d'intégrer pleinement les acteurs locaux dans ce projet.

L'inclusion et la mixité sociale sont au cœur de la démarche, avec un engagement particulier pour l'insertion professionnelle et la formation des jeunes aux métiers du nautisme et du tourisme durable.

Ce projet a vu le jour grâce à un investissement privé de plus d'un million d'euros, témoignant de la confiance des investisseurs dans l'avenir du tourisme fluvial responsable à Paris. Pour accompagner son lancement et assurer un service de qualité, une quinzaine de collaborateurs seront recrutés, avec une volonté forte d'encourager l'emploi local et l'insertion professionnelle.

AKWA : un modèle qui pourrait s'étendre au-delà de Paris

Si la priorité est d'ancrer AKWA dans le paysage fluvial parisien, l'équipe n'exclut pas d'exporter ce concept dans d'autres villes françaises et européennes. L'ambition est claire : faire du tourisme nautique un loisir moderne, attractif et durable.

En combinant innovation, engagement écologique et accessibilité, AKWA s'impose comme le nouvel acteur incontournable du tourisme fluvial parisien et invite le grand public à découvrir la capitale autrement, au fil de l'eau.

Infos pratiques :

- Ouverture officielle : printemps 2025
- Lieu : 37 Quai de la Seine – Bassin de la Villette, Paris 19ème
- Réservations et informations : https://akwa-experience.com/

0 Commentaires | 0

Article Précédent
BIENNALE ÉMERGENCES 2025 : DÉCOUVRIR LES ARTISANS LOCAUX QUI FAÇONNENT NOTRE FUTUR

VOUS AIMEREZ AUSSI

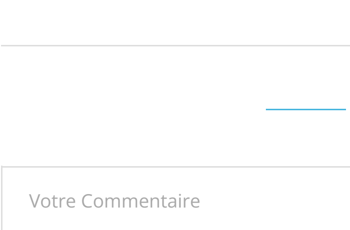

INITIEZ-VOUS AU PILOTAGE DANS CE GRAND MUSÉE DÉDIÉ…
18 février 2025

BUBBLE PLANET : LES BULLES PRENNENT D'ASSAUT L'ESPACE…
15 février 2025

LES AGITOS, DE L'ARC DE TRIOMPHE AU PRISME…
1 février 2025

LAISSER UN COMMENTAIRE

Votre Commentaire

Nom * | E-mail * | Site Internet

Enregistrez mon nom, mon courrier électronique et mon site Web dans ce navigateur pour un prochain commentaire.

* En utilisant ce formulaire, vous acceptez le stockage et le traitement de vos données par ce site.

ENVOYER

PUB

DERNIERS ARTICLES

AKWA prend le relai de Marin d'Eau Douce pour vous faire naviguer sur le canal de l'Ourcq !
Biennale Émergences 2025 : découvrir les artisans locaux qui façonnent notre futur
Initiez-vous au pilotage dans ce grand musée dédié à l'aviation !
Bubble Planet : les bulles prennent d'assaut l'Espace Chapiteaux de La Villette
Le Prisme, le nouveau lieu dédié aux pratiques sportives inclusives, a été inauguré ce samedi 1er février à Bobigny.

SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM !

bonjourpantin
Le média indépendant, positif et participatif sur Pantin et ses voisins ! On lance notre agence de communication : @labinomefactory

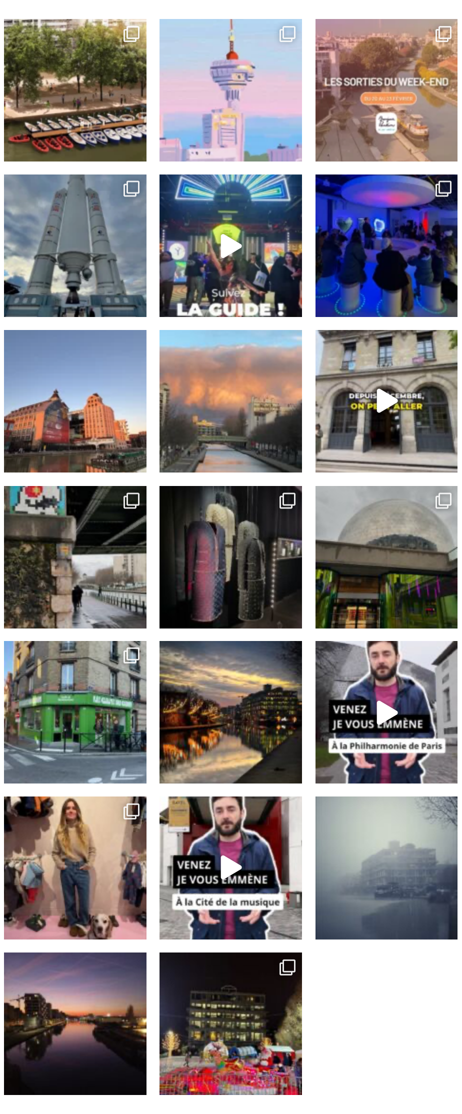

Charger plus | Suivre sur Instagram

EN CE MOMENT SUR NOTRE PAGE FACEBOOK

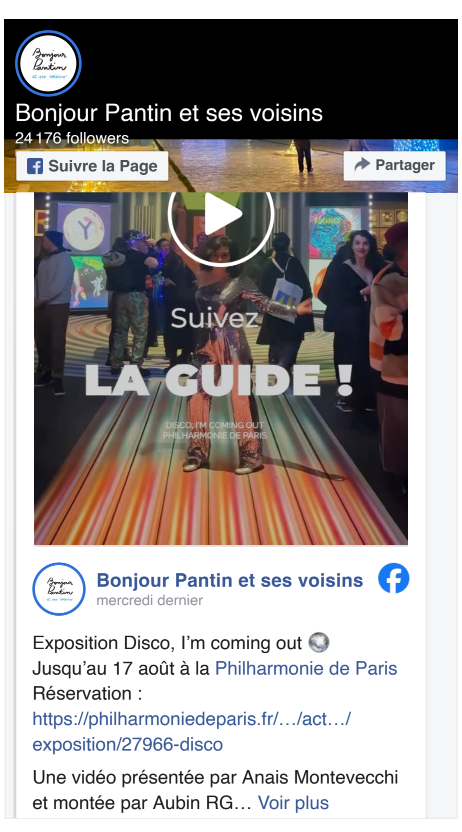

@2019 - Tous droits réservés - Bonjour Pantin est un média indépendant et n'est en aucune façon lié à la municipalité de la ville de Pantin